



ECHOS DU PATRONAT

N°60
2026



**Cité OUA,
Bvd Eyadema,
07 BP:12429 - Lomé
Tel: +228 22 55 80 55
79 60 32 86/87
www.cnp.tg**

Le CNP-Togo, aux côtés du secteur privé

SOMMAIRE

01 - EDITO	p-03
02- LE CNP-TOGO S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE L'ONG MOI JEU TRI POUR LA CONFÉRENCE « AUTOUR DE L'IMPACT »	p-04
03 - LE CNP-TOGO REPRÉSENTE LES EMPLOYEURS TOGOLAIS À LA 114ÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL	p-05
04 -ACTION CLIMATIQUE : LE SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS MOBILISÉ AUTOUR DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT CLIMATO-RÉSILIENT	p-07
05 - LE NDC PARTNERSHIP AU CNP-TOGO POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE	p-09
06 - TABASKI 2026 : ACTION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES FEMMES DEMUNIES DE LA COMMUNE DE GOLFE 5	p-11
07 - BIASHARA AFRIKA 2026 : LE CNP-TOGO AU CŒUR DU GRAND RENDEZ-VOUS DU COMMERCE INTRA-AFRICAÏN À LOMÉ	p-13
08 - EDUCATION FINANCIERE : LE PATRONAT DU TOGO FORME LES DIRIGEANTS DE TPME	p-16
09-FETE DU TRAVAIL 2026 : LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO REAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF	p-18
10-SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE INTERPROFESSIONNELLE	p-21
11 - CEREMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA VITRINE DES FEMMES ENTREPRENEURES TOGOLAISES : UN LEVIER STRATEGIQUE POUR LA ZLECAF	p-23
12 - LE CNP-TOGO AU CŒUR DES ECHANGES SUR LE DIALOGUE TRIPARTITE ET LES OPPORTUNITES DE COOPERATION AVEC L'EUROPE	p-27
13 - LE CNP-TOGO AU LANCEMENT DES RISK & RESILIENCE DAYS 2026 A LOME	p-29
14 - CNP-TOGO – PROCOMP/GIZ : UNE COOPERATION RENFORCEE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE TOGOLAIS	p-31
15- COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES : LE CNP-TOGO ET L'OAPI RENFORCENT LA SENSIBILISATION À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	p-32
16- INTERVIEW DU PRÉSIDENT DU SYNERGIE DES IMPORTATEURS DE VÉHICULES D'OCCASSION DU TOGO	p-36



○ EDITORIAL : « **Consolider les acquis, préparer l'avenir** »

Le deuxième trimestre de l'année 2026 a confirmé la dynamique engagée par le Conseil National du Patronat du Togo en faveur d'un secteur privé plus compétitif, plus inclusif et tourné vers l'avenir. Dans le contexte économique toujours évolutif, le CNP-Togo a poursuivi son engagement aux côtés des entreprises à travers le renforcement de leurs capacités, la promotion du dialogue social et le développement de nouvelles opportunités de croissance.

La signature de la nouvelle Convention Collective Interprofessionnelle constitue l'un des faits marquants de ce trimestre. Elle traduit la volonté des partenaires sociaux de consolider un climat social favorable à la performance des entreprises et au développement économique du Togo.

Le CNP-Togo a également renforcé ses actions en faveur de la compétitivité des entreprises à travers des initiatives portant sur l'éducation financière, la propriété intellectuelle et l'accompagnement des TPME. Le partenariat avec le programme ProComp/GIZ s'inscrit dans cette dynamique visant à mieux préparer les entreprises aux défis de la compétitivité.

Par ailleurs, l'organisation a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion économique et de l'entrepreneuriat féminin. L'inauguration de la Vitrine des Femmes Entrepreneures Togolaises ZLECAf, a notamment mis en lumière le savoir faire local et sa contribution au développement économique national ainsi que et les opportunités offertes par la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Enfin, la participation du CNP-Togo aux rencontres consacrées au commerce intra-africain, à la gestion des risques, au dialogue tripartite et au renforcement de la coopération internationale illustre sa volonté de promouvoir un secteur privé plus résilient, innovant et compétitif.

À travers ce 60^e numéro d'Échos du Patronat, nous vous invitons à découvrir les temps forts de ce trimestre.

Fidèle à sa mission, le CNP-Togo poursuivra ses efforts pour accompagner les entreprises et contribuer à une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Coami Sedolo TAMEGNON
Président du CNP-Togo

○ LE CNP-TOGO S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE L'ONG MOI JEU TRI POUR LA CONFÉRENCE « AUTOUR DE L'IMPACT »



Une vue d'ensemble avec les représentants de l'ONG Moi Jeu Tri

Le Conseil National du Patronat du Togo, représenté par son Vice-Président **M. Thierry AWESSO**, a reçu en audience, **ce jeudi 04 juin 2026**, une délégation de l'ONG "Moi Jeu Tri" conduite par son Président, **M. Edem d'Almeida**.

Moi Jeu Tri est une organisation engagée dans la promotion de l'écocitoyenneté, la sensibilisation environnementale et la gestion durable des déchets, notamment à travers des actions éducatives auprès des jeunes et des communautés.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une sollicitation d'appui institutionnel pour la conférence qu'elle organise sur le thème « Autour de l'Impact », prévue le 30 juin 2026 à Lomé. Ce rendez-vous sera consacré aux enjeux de la transition écologique, des investissements responsables et du développement durable en Afrique.

À l'issue des échanges, le CNP-Togo a décidé d'apporter son soutien à cette initiative en raison de son intérêt pour la promotion de l'investissement, de la protection de l'environnement et du développement durable.



M. Edem D'ALMEIDA Président de l'ONG Moi jeu Tri, Mme Mercedes AKOUE

LE CNP-TOGO REPRÉSENTE LES EMPLOYEURS TOGOLAIS À LA 114ÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL



La délégation du CNP-Togo avec au centre le Président du Patronat et à sa gauche le Directeur Général de du BIT

Une délégation du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo), conduite par son Président, M. Coami Sédolo TAMEGNON, a pris part aux travaux de la 114e Session de la Conférence Internationale du Travail (CIT), qui s'est tenue du 1^{er} au 12 juin 2026 à l'initiative de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève.

Le CNP-Togo participe à cette importante rencontre en tant que membre de la délégation officielle du Togo. Conformément au principe du tripartisme qui fonde l'Organisation Internationale du Travail. Ainsi la délégation togolaise est composée de représentants du Gouvernement, des employeurs et des organisations syndicales de travailleurs. À ce titre, le patronat assure la représentation des employeurs togolais au sein de cette instance internationale de dialogue social.

La Conférence Internationale du Travail constitue un cadre privilégié d'échanges et de concertation sur les grands enjeux liés au monde du travail, à l'emploi, à la protection sociale, au dialogue social et au développement économique durable.

À travers sa participation, le CNP-Togo porte la voix du secteur privé togolais et contribue aux réflexions relatives aux politiques et normes internationales du travail, tout en mettant en avant les préoccupations et les priorités des entreprises togolaises. Cette présence témoigne de son engagement constant en faveur du dialogue social, de la promotion du travail décent et du développement d'un environnement propice à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois durables.

En marge des travaux de la Conférence, le patronat du Togo a effectué, le 4 juin 2026, une visite de courtoisie au Directeur général du Bureau International du Travail (BIT), **M Gilbert Foussoun HOUNGBO**. Cette démarche visait à saluer son leadership ainsi que les efforts qu'il a déployé à la tête de cette institution de référence dans la promotion du travail décent et du dialogue social à l'échelle mondiale.

Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère chaleureuse et cordiale, et ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt commun notamment la fin du premier mandat de M. HOUNGBO ainsi que les prochaines élections à la tête du Bureau International du Travail.

Les deux parties ont également évoqué les possibilités de renforcement de la coopération entre le CNP-Togo et le BIT, particulièrement dans les domaines de la formation, du développement des compétences et du renforcement des capacités des organisations d'employeurs. La question du remplacement de la Responsable du Bureau des activités pour les employeurs de l'OIT (ACTEMP) pour l'Afrique de l'Ouest, admise à la retraite, a par ailleurs été abordée au cours de cette visite.

La présente rencontre illustre la qualité des relations qu'entretient le CNP-Togo avec les instances de l'Organisation Internationale du Travail et traduit la volonté commune de poursuivre et d'intensifier les actions en faveur du développement du secteur privé, du renforcement du dialogue social et de la promotion d'un environnement de travail favorable à la croissance économique et à la création d'emplois durables.



○ ACTION CLIMATIQUE : LE SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS MOBILISÉ AUTOUR DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT CLIMATO-RÉSILIENT



La table d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier avec au centre le Président pi du CNP-Togo et le DC du ministère en charge du commerce

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) a pris part à l'atelier de validation du Plan de communication intégré pour un secteur privé engagé dans l'action climatique au Togo, couplé à une session de renforcement des capacités sur les opportunités d'investissement dans les chaînes de valeur climato-sensibles du 03 au 5 juin à Lomé.

Organisée avec l'appui des partenaires techniques et financiers, cette rencontre a réuni les représentants du Gouvernement, des institutions financières, du secteur privé et des partenaires au développement autour d'un objectif commun : renforcer l'engagement des entreprises togolaises dans l'action climatique tout en valorisant les opportunités économiques offertes par la transition écologique.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été marquée par les interventions du Directeur de Cabinet du Ministre délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité, **M. Koffi Vinyo MENSAH**, **M. Thierry AWESSO**, Président par intérim du CNP-Togo et Vice-Président chargé des Industries et de l'Environnement, du Chef du Bureau Togo de la FAO, **Dr Oyétoundé DJIWA** et du représentant du Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, **M. OURO-GOUNI Bouraima**.

Ouvrant les travaux, M. Koffi Vinyo MENSAH a souligné que les défis climatiques auxquels le Togo est confronté nécessitent une mobilisation collective et des investissements innovants conciliant croissance économique, protection de l'environnement et création d'emplois durables. Il a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à accompagner le secteur privé dans l'accès aux mécanismes de financement adaptés.

Pour sa part, M. OURO-GOUNI Bouraima a rappelé que l'atteinte des objectifs climatiques du pays dépend fortement de l'implication du secteur privé. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les partenariats entre l'État, les partenaires techniques et financiers et les entreprises afin de mobiliser davantage de ressources pour la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Abondant dans le même sens, le Chef du Bureau Togo de la FAO, Dr Oyétoundé DJIWA, a indiqué que les pertes économiques liées aux changements climatiques sont estimées à près de 26 milliards de francs CFA par an au Togo, illustrant l'urgence de promouvoir des investissements résilients et durables.

Prenant la parole au nom du secteur privé, M. Thierry AWESSO a rappelé que le changement climatique affecte déjà la compétitivité des entreprises, la sécurité alimentaire ainsi que l'accès à l'eau et à l'énergie. Il a toutefois souligné que cette situation représente également une opportunité majeure pour les entreprises.

« Les investissements climato-résilients représentent aujourd'hui l'un des plus importants gisements de croissance, d'innovation et de création de valeur pour le secteur privé », a-t-il déclaré.

Il a également plaidé pour une meilleure prise en compte des femmes entrepreneurs dans les mécanismes de financement climatique afin qu'elles puissent pleinement bénéficier des opportunités offertes par la transition écologique.

Par ailleurs, les travaux ont essentiellement porté sur la validation du Plan de communication intégré pour un secteur privé engagé dans l'action climatique. Ce document stratégique élaboré par **M. Gilles-Lazare AKOMAGNI**, expert en suivi-évaluation des programmes, vise à renforcer la sensibilisation, l'information et la mobilisation des acteurs économiques autour des enjeux climatiques et des opportunités d'investissement durable. Les échanges ont également mis en lumière le rôle clé des banques et institutions financières dans le développement de mécanismes de financement adaptés aux investissements verts. Les participants ont également été formés sur les enjeux du changement climatique au cours de ces 3 jours.

À travers cette initiative, le Gouvernement togolais, les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé réaffirment leur volonté commune de faire de l'action climatique un levier de compétitivité, de création de richesse et de développement durable pour le Togo.



Une vue d'ensemble des participants

LE NDC PARTNERSHIP AU CNP-TOGO POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE



La photo de famille

Le Conseil National du Patronat du Togo a reçu, le mercredi 03 juin 2026, une délégation du NDC Partnership composée de **MM. Mohamed BOUSSAÏ** et **Koffi APEDJAGBO** respectivement Directeur régional et Facilitateur de cette organisation. Cette rencontre a permis d'explorer les perspectives de collaboration entre les deux institutions en vue de renforcer la contribution du secteur privé togolais dans l'action climatique et du développement durable.

Partenaire international de référence dans l'accompagnement des pays pour la mise en œuvre de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN), le NDC Partnership soutient les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à renforcer la résilience face aux changements climatiques et à promouvoir une croissance durable et inclusive.

Au cours des échanges, **Mme Félicité SOADJEDE**, Responsable de la section Agriculture et Environnement du CNP-Togo et point focal des questions climatiques, a exposé les initiatives portées par le Patronat en faveur de la protection de l'environnement et de la transition écologique.

Une attention particulière a été accordée à la Politique verte du CNP-Togo, un document qui traduit la volonté de l'organisation à promouvoir des pratiques entrepreneuriales responsables et de favoriser une plus forte implication du secteur privé dans la lutte contre les changements climatiques.

Les discussions ont également porté sur les opportunités d'accompagnement technique et de mobilisation de financements au profit des entreprises engagées dans des projets à impact environnemental positif. Les deux parties ont examiné les mécanismes susceptibles de faciliter l'accès des entreprises togolaises aux ressources et aux expertises nécessaires à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives climatiques ambitieuses.

Le CNP-Togo a par ailleurs réaffirmé sa volonté de jouer un rôle moteur dans la promotion d'une croissance économique durable. À cet effet, plusieurs initiatives portées par le Patronat ont été mises en avant, notamment le projet de 100 hectares de à karité actuellement en cours de négociation. Cette action s'inscrit dans la dynamique nationale de préservation des ressources naturelles, de reboisement et de lutte contre les effets du changement climatique.

Prenant la parole au nom du Patronat, le Président par intérim du CNP-Togo, **M. Thierry AWESSO**, a souligné l'importante croissance des enjeux environnementaux pour les entreprises togolaises. Il a réaffirmé l'engagement du secteur privé à accompagner les efforts nationaux en matière de développement durable et d'action climatique.

Cette rencontre marque une étape importante dans le renforcement des relations entre le CNP-Togo et le NDC Partnership. Elle ouvre la voie à de nouvelles opportunités de collaboration destinées à soutenir les entreprises togolaises dans leur transition vers des modèles de production plus durables et à accroître la contribution du secteur privé aux engagements climatiques du Togo.



*Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.*

Réservez dès maintenant!

 +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

○ TABASKI 2026 : ACTION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES FEMMES DE LA COMMUNE DE GOLFE 5



La photo de famille donateurs bénéficiaires

À l'occasion de la fête de la Tabaski 2026, une action de solidarité a été organisée en faveur des femmes vulnérables de la Commune de Golfe 5, à l'initiative conjointe de la Commune, de la Synergie des importateurs de véhicules d'occasion du Togo (SIVOT) et avec la participation du Conseil national du patronat du Togo.

Le mardi 26 mai 2026, veille de la célébration de la Tabaski, les femmes des 22 quartiers et villages de la commune ont bénéficié d'un appui composé de 22 béliers et d'une importante quantité de riz, mis à la disposition des comités de développement à la base pour une distribution équitable.

Cette activité s'inscrit dans une dynamique de solidarité et d'entraide sociale en période festive, réunissant plusieurs acteurs institutionnels et économiques en vue de porter assistance aux couches vulnérables.

Selon le Président de la SIVOT, **M. Fadi ELRAYES**, cette action, reconduite chaque année, vise à renforcer les valeurs de fraternité, de convivialité et de partage au sein des communautés, tout en encourageant la transmission de ces valeurs aux générations futures.

Le Maire de la Commune de Golfe 5, **M. Kossi Agbenyega ABOKA**, a exprimé sa gratitude à l'endroit des partenaires, notamment la SIVOT et le CNP-Togo, pour leur accompagnement et leur engagement aux côtés des populations. Il a également invité les bénéficiaires à promouvoir les valeurs civiques et citoyennes, tout en accordant une importance particulière à l'éducation des enfants.

Les bénéficiaires ont, pour leur part, exprimé leur reconnaissance aux différents donateurs pour ce geste de solidarité venu alléger leurs charges en cette période de fête.

Cette initiative témoigne de l'importance de la solidarité et de l'engagement citoyen en faveur des communautés les plus vulnérables.



*Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.*

Réservez dès maintenant!
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

BIASHARA AFRIKA 2026 : LOMÉ AU CŒUR DU GRAND RENDEZ-VOUS DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN



La photo des officiels à la cérémonie d'ouverture du BIASHARA AFRIKA 2026

La capitale togolaise a accueillie du 18 au 20 mai 2026 la troisième édition du Forum BIASHARA AFRIKA, un rendez-vous continental majeur consacré au commerce et à l'investissement intra-africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Organisé à Lomé sous le thème : « Stimuler la croissance économique de l'Afrique grâce à la ZLECAf », ce forum a réunit des décideurs publics, investisseurs, organisations patronales, institutions financières, PME/PMI et acteurs du secteur privé venus de plusieurs pays africains.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs allocutions dont celles de l'ex Président de la république du Niger, **son Excellence Mamadou ISSIFOU** désigné comme le « Champion de la ZLECAf » par l'Union Africaine en raison de son rôle moteur dans la création de la ZLECAf. Il a été chargé de piloter ce projet historique, de la conduite des négociations jusqu'au lancement officiel de ses activités le 30 mai 2019 sous sa mandature.

Son intervention a mis en avant quatre idées principales : l'urgence pour les États africains d'accélérer l'application des protocoles de la ZLECAf afin de renforcer le marché continental, le rôle central de la jeunesse comme moteur de croissance et de résilience économique, la nécessité de développer des chaînes de valeur locales à forte valeur ajoutée pour favoriser l'industrialisation et l'emploi, ainsi que des félicitations adressées au Togo pour son leadership diplomatique et l'organisation du dudit forum.

Procédant à l'ouverture de la 3ème édition du BIASHARA, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ**, Président du Conseil, a réaffirmé l'importance de l'intégration économique africaine comme levier de transformation du continent.

Il a indiqué que : « le temps des textes et des accords cède progressivement la place au temps de l'exécution, et que le temps de la vision doit désormais se traduire en résultats concrets ».

Poursuivant son propos, il a ajouté que : « la réussite de la ZLECAf dépendra désormais de notre capacité collective à transformer une ambition politique en réalité économique tangible ».

Enfin, il a insisté sur la dimension inclusive de ce processus, en soulignant que « l'intégration africaine ne sera durable que si elle bénéficie pleinement à la jeunesse, aux femmes et aux PME africaines », appelant ainsi à placer les forces vives du continent au cœur des politiques d'intégration et de développement.

Il a annoncé dans la foulée la suppression des visas pour les voyageurs africains à destination du Togo avec effet immédiat. Cette décision a fait l'objet d'un décret signé le 26 mai 2026.

Dans le cadre de cette importante rencontre économique panafricaine, le Conseil National du Patronat du Togo a marqué une présence active au Forum BIASHARA AFRIKA 2026 à travers un stand d'exposition aménagé au sein de l'espace réservé aux exposants institutionnels.

Vitrine du secteur privé togolais, ce stand a permis au Patronat de mettre en lumière ses missions, ses actions ainsi que les différentes initiatives qu'il déploie en faveur du développement et de la compétitivité des entreprises. Il a également servi de cadre d'information et d'échanges avec les opérateurs économiques, partenaires institutionnels et investisseurs autour des services offerts par l'institution, tout en présentant les principales raisons d'adhésion au CNP-Togo et les opportunités qu'offre la faïtière aux opérateurs économiques.

Par ailleurs, le CNP-Togo a également facilité la participation de cinq entreprises membres, qui ont réalisées leurs expositions dans le pavillon destiné au Togo. Ces dernières ont pu promouvoir leurs produits et services ainsi que leur savoir-faire auprès des participants de ce forum.

Le Forum BIASHARA AFRIKA 2026 représente une opportunité stratégique pour renforcer les partenariats économiques, stimuler les échanges commerciaux intra-africains et valoriser le savoir-faire togolais sur la scène continentale.

Il convient de noter qu'en marge de cette troisième édition du BIASHARA Africa, se sont tenus plusieurs panels ainsi que des side events, consacrés à des thématiques en lien avec le thème central du forum.



La photo des officiels à la cérémonie d'ouverture du BIASHARA AFRIKA 2026



La photo de famille avec les participants

Le Conseil National du Patronat du Togo, avec l'appui du ProComp/GIZ, a organisé les 12 et 13 mai 2026 à son siège à Lomé, un atelier de formation sur l'éducation financière et la gouvernance financière des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). Cette initiative, une première portée par le Patronat du Togo autour cette thématique stratégique, a réuni une trentaine de dirigeants, promoteurs et responsables financiers de TPME désireux de renforcer leurs capacités en gestion financière et de trésorerie.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur Exécutif du Conseil National du Patronat du Togo **M. Têvi TETE-BENISSAN**, aux côtés du formateur de la session, le **Dr Hoéléte Yao SOGADJI** expert en éducation financière.

Le Directeur Exécutif dans son allocution, a rappelé le rôle central des TPME dans l'économie togolaise, tout en soulignant les défis structurels auxquels elles demeurent confrontées, notamment la faible culture financière, l'absence de comptabilité régulière et les difficultés d'accès au financement bancaire.

Pour sa part, le formateur a présenté le contenu des deux journées de formation, axées sur des modules pratiques et interactifs portant notamment sur les fondamentaux de l'éducation financière, la compréhension des documents financiers simplifiés, la gestion des coûts, l'analyse de la rentabilité, la gestion de la trésorerie ainsi que les relations avec les banques et institutions financières.

À travers des études de cas, des travaux de groupe et des échanges d'expériences, les participants ont pu s'approprier les bonnes pratiques de gouvernance financière adaptées aux réalités des TPME locales, afin d'améliorer leur crédibilité auprès des partenaires financiers et de renforcer la pérennité de leurs entreprises.

Cette formation s'inscrit dans la volonté du Conseil National du Patronat du Togo de contribuer à la professionnalisation des TPME togolaises et de promouvoir un secteur privé plus structuré, compétitif et résilient.

À l'issue des travaux, des attestations ont été remises aux participants en reconnaissance de leur assiduité et de leur engagement tout au long de la formation marquant ainsi la clôture officielle de cette session de formation.



*Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.*

Réservez dès maintenant!
 +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86



FETE DU TRAVAIL 2026 : LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO REAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF

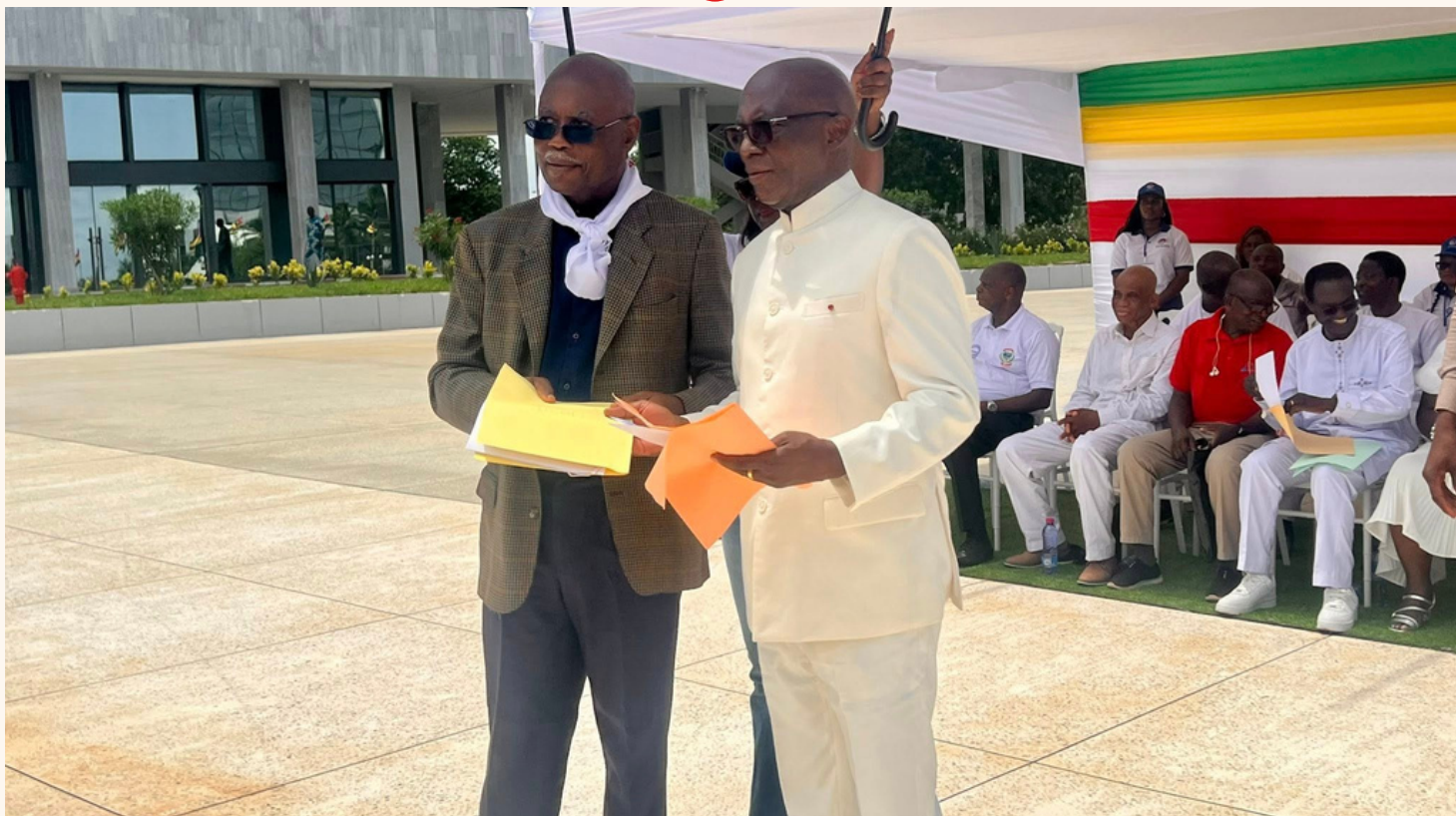


Une vue d'ensemble des employeurs

À l'occasion de la célébration de la Fête du Travail, le 1er mai 2026, le Conseil National du Patronat du Togo a pris part aux manifestations officielles organisées à Lomé, aux côtés des autorités publiques et des partenaires sociaux.

La journée a été marquée par le traditionnel défilé des travailleurs issus des secteurs public, privé et informel, ayant parcouru les principales artères de la capitale pour chuter sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé, cadre de la cérémonie officielle. Cette commémoration s'est déroulée en présence des autorités de la République, notamment du représentant du Président du Conseil, **M. Stanislas Bamouni BABA**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement ainsi que des membres du Gouvernement, des organisations syndicales et des représentants du patronat avec à leur tête le Président du CNP-Togo **M. Coami Sedolo TAMEGNON**.





À cette occasion, les organisations syndicales ont présenté un ensemble de doléances portant notamment sur les conditions de travail, la protection sociale et l'amélioration du pouvoir d'achat, traduisant ainsi les préoccupations des travailleurs.

En réaction, le Conseil National du Patronat du Togo, en sa qualité de représentant des employeurs, a salué la tenue de cette rencontre qui s'est déroulée dans un esprit de responsabilité et de dialogue. Il a réaffirmé son attachement à la promotion d'un climat social apaisé, fondé sur l'écoute, la concertation et la recherche de solutions équilibrées, tout en réitérant son engagement à accompagner les efforts visant l'amélioration progressive des conditions de travail, en collaboration avec les pouvoirs publics.



Les représentants du personnel de la direction exécutive du CNP-Togo



Les membres du gouvernement togolais

À la suite de cette intervention, le Gouvernement a salué le sens de responsabilité des acteurs sociaux et a réaffirmé son engagement à poursuivre les réformes engagées en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il a également encouragé le renforcement du dialogue social comme voie privilégiée pour la recherche de solutions concertées et durables.

Le Conseil National du Patronat du Togo a réitéré sa détermination à contribuer, en collaboration avec les différents partenaires sociaux, à un cadre d'échanges constructifs et réguliers, favorable à la stabilité sociale et au progrès économique du pays.



Les centrales syndicales du Togo

○ SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE INTERPROFESSIONNELLE DU TOGO



Echange du document signé entre le représentant du patronat et celui des travailleurs

Le Conseil National du Patronat du Togo et les organisations syndicales de travailleurs ont procédé à la signature de la nouvelle Convention Collective Interprofessionnelle le 30 avril 2026 à Lomé, en présence des partenaires sociaux.

Cette signature marque l'aboutissement de plusieurs mois de concertation entre les acteurs du monde du travail. Elle s'inscrit dans une démarche consensuelle visant à moderniser le cadre des relations professionnelles, en tenant compte des évolutions économiques, sociales et juridiques intervenues depuis la précédente convention datant de 2011. La nouvelle convention collective vient ainsi actualiser les règles encadrant les relations de travail au sein des entreprises. Elle porte notamment sur les conditions d'emploi, la rémunération, la santé et la sécurité au travail, la formation professionnelle ainsi que les mécanismes de gestion et de règlement des différends. Elle consacre également un renforcement du dialogue social et de la prévention des conflits en milieu professionnel. Pour le CNP-Togo, cette avancée constitue une étape majeure dans la consolidation d'un environnement de travail stable, équilibré et propice à la performance des entreprises. Elle traduit la volonté partagée des partenaires sociaux de concilier les exigences de compétitivité du secteur privé avec la protection des droits des travailleurs.

Cette signature illustre également la maturité du dialogue social au Togo et confirme la place centrale de la concertation dans la recherche de solutions durables aux défis du monde du travail.



Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.

Réservez dès maintenant!
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

Le CNP TOGO aux côtés du secteur privé



La photo du Président du CNP-Togo signant la nouvelle convention interprofessionnelle



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

**S'INVESTIR
ENSEMBLE**

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA VITRINE DES FEMMES ENTREPRENEURES TOGOLAISES : UN LEVIER STRATEGIQUE POUR LA ZLECAF



La photo de coupure de ruban par les officiels

Le Conseil National du Patronat du Togo a abrité, le 29 avril 2026, la cérémonie officielle d'ouverture de la « Vitrine des Femmes Togolaises Entrepreneures ZLECAf » (FTEZ), une initiative dédiée à la promotion et à la valorisation de l'entrepreneuriat féminin dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine.

L'événement a réuni le Représentant de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, le Représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Directeur de l'ANPE, le Vice-Président en charge des industries et de l'environnement du CNP-Togo, des membres du Conseil d'administration, ainsi que la délégation des femmes togolaises entrepreneures.

Lancée en décembre 2022 avec l'appui financier du PNUD et mise en œuvre par le CNP-Togo, cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet : Programme d'accélération de l'entrepreneuriat féminin et l'innovation chez les femmes dans leur transition de l'économie informelle à l'économie formelle dans un contexte de la ZLECAf. Il a permis à trente-cinq femmes entrepreneures de bénéficier d'un accompagnement structuré axé sur la formalisation, la structuration et le développement de leurs activités.



La photo des officiels

Au nom des bénéficiaires, la Présidente a exprimé sa gratitude au Gouvernement togolais, au PNUD, au CNP-Togo ainsi qu'aux partenaires techniques et institutionnels pour leur engagement dans la mise en œuvre du programme. Elle a souligné que cette initiative a permis un accès significatif au financement, estimé à plus de 400 millions de FCFA en subventions, le renforcement des compétences à travers des incubations, ainsi que l'accès à plusieurs marchés internationaux, notamment le SARA (le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales) en Côte d'Ivoire, l'IAT (Foire Commerciale Intra-Africain) en Égypte et en Algérie, et le BIASHARA (Foire commerciale africaine dédiée aux échanges et aux opportunités d'affaires) au Rwanda pour ne citer que ceux-là .

Elle a également mis en avant l'impact du programme, marqué par la création d'une centaine d'emplois, la croissance des chiffres d'affaires et l'évolution vers des modèles de production plus responsables. Elle a en outre relevé que trois entreprises ont réussi leur implantation à l'international, notamment Sika Délice au Ghana, Chom Factory au Sénégal et Kpevika Bitters en Guinée équatoriale.

Prenant la parole à cette occasion, le Président du CNP-Togo, **M. Coami Sédolo TAMEGNON**, a salué une initiative porteuse d'espoir et d'opportunités pour l'économie nationale. Il a rappelé que l'entrepreneuriat féminin constitue un levier essentiel de transformation économique et de croissance inclusive.

Il a notamment déclaré : « Lorsqu'une femme entreprend, c'est toute une nation qui progresse. »



La photo du Directeur Exécutif et la Responsable des affaires juridiques et sociales du CNP-Togo

Le Président a également exprimé sa reconnaissance envers le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD, pour leur engagement constant en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Revenant sur l'importance de la vitrine FTEZ, il a souligné qu'elle constitue bien plus qu'un espace d'exposition, mais un véritable levier stratégique de valorisation des compétences féminines :

« Cette vitrine est bien plus qu'un espace d'exposition. Elle constitue un levier stratégique pour valoriser le talent, le savoir-faire et la résilience des femmes entrepreneures togolaises. »



Photo de la vitrine des fteZ



une vue d'ensemble des femmes togolaises entrepreneures ZLECAf (fteZ)

Le secteur privé, à travers le CNP-Togo, a réaffirmé son engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes, considérée comme un facteur clé de croissance durable et de prospérité partagée. Le Président a salué le courage, la résilience et le professionnalisme des entrepreneures, tout en évoquant la perspective d'une deuxième cohorte à travers une demande de subvention.

A partir de cette cérémonie d'ouverture, l'espace d'exposition restera ouvert au sein du CNP-Togo afin de permettre au grand public de découvrir les produits des femmes togolaises entrepreneures ZLECAf .



Les produits exposés dans la vitrine

LE CNP-TOGO AU CŒUR DES ECHANGES SUR LE DIALOGUE TRIPARTITE ET LES OPPORTUNITES DE COOPERATION AVEC L'EUROPE



Le Président du CNP-Togo, M Coami Sedolo TAMEGNON et M Julien AYME

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo), **M. Coami Sédolo TAMEGNON**, a reçu en audience **ce mercredi 22 avril 2026, M. Julien AYME**, chef de mission du projet d'appui à la préparation du dialogue tripartite, et Mme Estelle Van EECKHOUT, membre de l'équipe projet, dans le cadre d'un programme soutenu par la))Délégation de l'Union européenne (DUE) au Togo et EUROCHAM (Chambre de Commerce Européenne au Togo).

Cette rencontre s'est tenue en présence du vice-président chargé de l'agriculture et de l'environnement, **M. Thierry AWESSO**, et du directeur exécutif, **M. Têvi TETE - BENISSAN**.

Les échanges ont porté sur le climat des affaires au Togo et le renforcement du cadre de dialogue entre les acteurs économiques, notamment dans le cadre des relations entre le secteur privé togolais et les partenaires européens. Ils s'inscrivent dans une dynamique de consolidation du dialogue social entre l'État, le CNP-Togo et les organisations syndicales, en vue d'une concertation plus structurée et inclusive.

Le projet vise à réaliser un diagnostic du cadre de collaboration entre les secteurs public et privé, à analyser l'impact des relations économiques avec l'Europe sur l'économie togolaise, à identifier les entreprises nationales engagées dans des partenariats européens et à explorer de nouvelles opportunités de coopération entre les différents acteurs.



M. Thierry AWESSO , Vice -Président et M Têvi TETE- BENISSAN , Directeur Exécutif du CNP- Togo



M. Julien AYME et Mme Estelle Van EECKHOUT

COMMENT DEVENIR MEMBRE DU CNP-TOGO?

- Être un **groupement d'entreprises** ou une association professionnelle ;
- Adresser une **demande d'adhésion** au Président du Patronat, accompagnée des statuts de l'association ou du groupement.



La photo de famille des participants

Le Président du Conseil national du patronat du Togo, **M. Coami Sedolo TAMEGNON**, a pris part le jeudi 16 avril 2026 à l'hôtel 2 Février à Lomé, au lancement officiel de la 2^e édition des Risk & Resilience Days, organisée par l'Association des Managers des Risques du Togo (AMRAT) en collaboration avec "*FinConnect Financial Solutions*", une société spécialisée dans le conseil et l'accompagnement des acteurs économiques dans la gestion des risques.

Placée sous le thème « Banques et assurances africaines à l'épreuve des risques émergents : vers une gestion intégrée et une résilience durable », cette rencontre a réuni les acteurs du secteur financier, assurantiel et entrepreneurial autour des enjeux liés à la résilience des économies africaines.

Dans son allocution, le Président de l'AMRAT **M. Kalhid YACOUBOU BOUKARI** a exprimé sa gratitude au Gouvernement pour son soutien constant et salué l'engagement des acteurs dans la structuration du secteur et le renforcement de la coopération.

M. Marc POMMEREAU, Président du Club “*Francorisk*”, réseau francophone créé en 2004, en prenant la parole, a insisté sur la nécessité de professionnaliser la gestion des risques et de promouvoir une véritable culture du risque au sein des entreprises.

Son analyse a principalement penché sur les risques émergents, encore appelés risques nouveaux. Ces derniers sont en évolution rapide et sont liés aux transformations numériques, aux changements climatiques, aux mutations géopolitiques ou réglementaires. Un opérateur économique y est confronté lorsqu’un événement imprévu tel qu’une cyberattaque, une crise sanitaire ou une perturbation des chaînes d’approvisionnement impacte directement son activité.

Ces risques peuvent entraîner des conséquences importantes, notamment des pertes financières, une hausse des coûts, des interruptions d’activités ou une atteinte à la réputation. Leur prise en compte devient ainsi essentielle pour garantir la stabilité et la compétitivité des entreprises.

Intervenant également, **M. Taha BENNSAR** de “*FinConnect Financial Solutions*” a rappelé que « la résilience ne se décrète pas, elle se construit », appelant à une approche collaborative en matière de gestion des risques.

Le Président de la CCI-TOGO (Chambre de commerce et d’industrie du Togo), **Dr. José Kwassi SYMENOUEH**, a quant à lui, encouragé les acteurs à renforcer leurs capacités à travers la formation, la réflexion stratégique et le réseautage.

Plusieurs dirigeants de banques et d’institutions financières ont pris part à cette rencontre, aux côtés d’experts du secteur financier bancaire et assurantiel. Les travaux, organisés autour de panels thématiques, ont notamment porté sur la transformation bancaire, la digitalisation de la gestion des risques, le secteur assurantiel et la convergence des pratiques à l’échelle régionale.

Cette 2^e édition des “*Risk & Resilience Days*” s’impose ainsi comme un cadre stratégique d’échanges et de réflexion sur les défis liés aux risques émergents et à la résilience des économies africaines.

Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.

Réservez dès maintenant!
+228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

○ CNP-TOGO – PROCOMP/GIZ : UNE COOPERATION RENFORCEE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE TOGOLAIS



Le Président du CNP-Togo et le nouveau chef programme ProComp/GIZ

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo **M. Coami Sedolo TAMEGNON** a reçu en audience, le mercredi 8 avril 2026, le tout nouveau Chef du ProComp/GIZ (Programme pour la promotion de la Compétitivité du secteur privé au Togo), **M. Vincent Fremondière** qui succède à **M. Didier DJOUMESSI**.

Cette rencontre s'inscrivait dans une démarche de prise de contact officielle, permettant au nouveau responsable de se présenter et d'échanger avec le Président du Patronat sur les perspectives de collaboration.

Les discussions ont également porté sur le renforcement des relations de partenariat entre le CNP-Togo et le ProComp/GIZ, deux acteurs engagés en faveur du développement et de la structuration du secteur privé togolais.

Le CNP-Togo entend ainsi consolider cette coopération stratégique au service de ses membres et de l'économie nationale.

Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.

Réservez dès maintenant!
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86

○ COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES : LE CNP-TOGO ET L'OAPI RENFORCENT LA SENSIBILISATION À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



La photo de famille des participants

Lomé, 1er avril 2026, le CNP-Togo a accueilli, une rencontre d'échange stratégique avec l'OAPI autour du thème : « *Compétitivité des entreprises : propriété intellectuelle, modèle d'affaire, lutte contre la contrefaçon* ».

Réunissant une trentaine de dirigeants d'entreprises et de responsables stratégiques du secteur privé togolais, la rencontre a permis de partager des expériences et de renforcer la compréhension du rôle central de la PI (propriété intellectuelle) dans la compétitivité des entreprises.

Une priorité stratégique pour le secteur privé

À l'ouverture des travaux, le Président du CNP-Togo, **M. Coami Sedelo TAMEGNON**, a salué la qualité du partenariat avec l'OAPI. Il a mis en lumière l'importance de la propriété intellectuelle comme levier de création de valeur et de compétitivité, en particulier pour les PME, les startups et les TPME.

Présentant la cartographie du secteur privé togolais, il a rappelé que les PME représentent plus de 90 % du tissu entrepreneurial, tout en soulignant leur faible appropriation des mécanismes de protection de la PI. Une situation qui, selon lui, limite leur potentiel de croissance et les expose fortement aux effets néfastes de la contrefaçon.



La photo d'ensemble des officiels

La contrefaçon, un frein à l'innovation

Les échanges ont également permis de mettre en évidence les impacts de la contrefaçon sur l'économie nationale. Ce phénomène freine l'innovation, fragilise les entreprises et nuit à la crédibilité des produits locaux sur les marchés.

Le Directeur général de l'OAPI, **M. Denis BOHOUSOU**, a présenté les outils mis en place pour accompagner les entreprises, notamment en matière d'enregistrement des marques et de sensibilisation. Il a rappelé que la législation en vigueur dans l'espace OAPI prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour les contrefacteurs, insistant sur la nécessité d'une collaboration étroite entre son institution et le secteur privé.

L'exemple français comme source d'inspiration

Intervenant également lors du panel, le Directeur général de l'INPI France (Institut National de la Propriété intellectuelle de France), **M. Pascal FAURE**, a partagé l'expérience française en matière d'intégration de la propriété intellectuelle dans les modèles d'affaires.



Photo des participants



Une vue d'ensemble des participants

Il a illustré son propos par des exemples concrets d'entreprises ayant su tirer profit de leurs actifs immatériels. L'INPI est un instrument majeur qui permet de lutter efficacement contre la contrefaçon.

Un levier de financement pour les startups

Les discussions ont également permis de mettre en évidence l'importance de la propriété intellectuelle pour les startups. En protégeant leurs innovations, elle renforce leur crédibilité auprès des investisseurs, sécurise les projets et facilite la mobilisation de financements.

Par ailleurs, les PME et startups peuvent bénéficier, via l'OAPI, de mécanismes d'appui incluant des subventions pour les frais de dépôt et de protection de leurs innovations, ainsi qu'un accompagnement stratégique facilitant leur accès au financement.



M. Coami Sedolo TAMEGNON, Président du CNP-Togo



M. Denis BOSSOU, DG de l'OAPI



M. Pascal FAURE, DG de l'INPI FRANCE



M. LOGOU Minsob, Inventeur de fufou Mix

Une dynamique à renforcer

Parmi les opérateurs économiques et inventeurs présents, on notait également la participation de **M. Minsob LOGOU**, inventeur du Fufou Mix, symbole du potentiel d'innovation local.

Notons également que la conduite des échanges a été assurée par **Mme Magui NNOKO**, Directrice de la prospective et de la coopération à l'OAPI.

La rencontre s'est achevée dans une ambiance conviviale, propice au réseautage et au renforcement des liens entre acteurs du secteur privé. Il a été démontré que la propriété intellectuelle représente un levier stratégique majeur pour les entreprises. En assurant la protection des marques, des brevets et des innovations, elle contribue à renforcer leur compétitivité, à sécuriser leurs investissements et à favoriser leur développement sur les marchés nationaux et internationaux.



Mme Adja TCHANDIKOU DG, ai de l'INPIT



Mme Magui NNOKO

Profitez de nos
espaces publicitaires
aménagés pour votre
communication.

Réservez dès maintenant!
☎ +228 79 60 32 85 / 79 60 32 86



M. FADI ELRAYES

Acteur majeur du secteur des véhicules d'occasion au Togo, M. Fadi ELRAYES préside la SIVOT, (Synergie des Importateurs de Véhicules d'Occasion du Togo).

Dans cet entretien accordé à Écho du Patronat, il revient sur la contribution économique de son secteur, l'engagement citoyen du SIVOT, les avantages de son adhésion au CNP-Togo ainsi que les perspectives de modernisation et de professionnalisation des acteurs du secteur de la vente de véhicule d'occasion.

Il partage également sa vision d'un secteur privé plus uni, plus compétitif et davantage impliqué dans le développement économique et social.

Entre leadership sectoriel et engagement patronal : Fadi ELRAYES partage sa vision pour le développement du secteur des véhicules d'occasion au Togo.

**Bonjour M. FADI ELRAYES ,
Bonjour M. Chris AMAGLO**

1. Merci de nous accorder cet entretien. Pour commencer, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous en dire davantage sur la Synergie des Importateurs de Véhicules d'Occasion du Togo (SIVOT) que vous présidez ?

Je suis Fadi ELRAYES, Président de la Synergie des Importateurs de Véhicules d'Occasion du Togo (SIVOT) et acteur engagé du secteur automobile depuis plusieurs décennies.

Le SIVOT est une organisation professionnelle qui fédère les principaux opérateurs du secteur de l'importation et de la commercialisation des véhicules d'occasion au Togo. Notre mission est de défendre les intérêts légitimes de nos membres, de promouvoir des pratiques professionnelles responsables et de contribuer à un environnement des affaires favorable au développement économique national.

Nous œuvrons également pour le renforcement du dialogue entre les acteurs du secteur, les autorités publiques et les différents partenaires afin de favoriser une meilleure compétitivité de cette activité qui joue un rôle important dans l'économie togolaise.

2. Comment se porte le secteur de la vente des véhicules d'occasion au Togo ?

Le secteur de l'importation des véhicules d'occasion demeure un pilier structurant de l'économie togolaise.



Il génère des milliers d'emplois directs et indirects, contribue de manière significative aux recettes de l'État et participe pleinement à la dynamique d'activité du Port autonome de Lomé.

Certes, le secteur évolue dans un contexte exigeant : adaptation aux réglementations internationales en constante mutation, hausse des coûts logistiques, contraintes du transport maritime et impératif de compétitivité croissante. Mais ces défis ne sauraient occulter les perspectives réelles qu'offre la position stratégique du Togo en tant que hub logistique régional, au cœur d'un sous-continent en pleine expansion commerciale.

3. Au-delà de son rôle économique, la SIVOT est également connue pour son engagement sociétal. Quelles sont les actions que vous menez dans ce domaine ?

S'agissant de notre engagement sociétal, nous sommes profondément convaincus qu'une organisation professionnelle digne de ce nom ne saurait se limiter à la défense d'intérêts sectoriels. C'est pourquoi la SIVOT s'implique régulièrement dans des actions de solidarité, d'assistance aux populations vulnérables, de soutien aux initiatives éducatives et sanitaires. Ces engagements illustrent notre vision d'un secteur privé responsable, tourné vers le développement humain, et pleinement intégré au tissu social togolais.



4. **Qu'est-ce qui a motivé l'adhésion de votre association professionnelle au CNP-Togo ?**

Notre adhésion au CNP-Togo procède d'une conviction profonde : celle que le secteur des véhicules d'occasion a toute sa place au sein de la principale organisation patronale du pays et qu'il lui appartient de participer activement aux réflexions collectives sur l'amélioration du climat des affaires. Le CNP-Togo constitue aujourd'hui un espace de dialogue privilégié entre les entreprises, les fédérations professionnelles et les pouvoirs publics. Il nous est donc apparu non seulement utile, mais nécessaire, que notre secteur y soit pleinement et dignement représenté.

5. **Depuis votre adhésion, quels sont les principaux avantages que vous avez tirés de votre expérience au sein du CNP-Togo ?**

Depuis notre adhésion, nous avons bénéficié d'un accompagnement institutionnel de qualité, d'un accès à une information stratégique pertinente et d'opportunités de formation adaptées aux réalités du secteur. Notre participation aux échanges du cadre de concertation Etat secteur privé sous la bannière du Patronat, nous a également permis de porter avec plus d'efficacité et de visibilité, les préoccupations légitimes de nos membres.



Le CNP-Togo remplit un rôle essentiel dans la défense des intérêts du secteur privé et dans la consolidation du dialogue public-privé. Son action contribue à renforcer la crédibilité et l'audience des associations professionnelles auprès des décideurs nationaux comme des partenaires techniques et financiers.

6. **Quelles sont, selon vous, les perspectives d'amélioration pour renforcer l'accompagnement des organisations professionnelles et des entreprises membres du CNP-Togo ?**

Nous appelons de nos vœux un renforcement des mécanismes de concertation sectorielle, un appui technique plus soutenu aux organisations professionnelles, ainsi que le déploiement de programmes ambitieux de renforcement des capacités au bénéfice des entreprises membres. Il nous paraît également fondamental de développer des plateformes d'échanges régulières entre les différents secteurs d'activité, et d'associer plus étroitement les associations professionnelles aux réflexions stratégiques qui engagent l'avenir économique du pays. Ce sont là des leviers concrets pour une gouvernance économique plus inclusive et plus efficiente.



7. Quelle est votre vision pour le SIVOT et quelles sont les principales priorités que vous vous êtes fixées pour les années à venir ?

Notre ambition est de faire du SIVOT une organisation de référence en Afrique de l'Ouest dans le domaine de l'importation et de la commercialisation des véhicules d'occasion — une organisation reconnue pour son sérieux, son influence et sa contribution au développement économique régional.

Nos priorités portent sur la modernisation du secteur, la professionnalisation accrue des acteurs, l'amélioration de la compétitivité logistique, la consolidation de partenariats stratégiques et la promotion d'un commerce responsable et durable. Nous entendons, en parallèle, amplifier nos actions sociales et renforcer notre contribution aux initiatives favorisant l'emploi des jeunes et l'essor économique national.

8. Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous adresser aux entreprises et organisations professionnelles qui ne sont pas encore membres du CNP-Togo ?

J'adresse un appel sincère à toutes les entreprises et organisations professionnelles qui n'ont pas encore franchi le pas : rejoignez le CNP-Togo.

Dans un environnement économique en constante mutation, la force réside dans la cohésion et la représentativité. Une organisation patronale forte, crédible et unie constitue un atout majeur pour défendre nos intérêts communs, anticiper les évolutions réglementaires et saisir les opportunités qu'offre le développement économique de notre pays.

C'est ensemble que nous construirons un secteur privé plus influent, plus résilient et davantage porteur de croissance et d'emplois pour le Togo.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer.

C'est moi qui vous remercie.



Directeur de publication
Coami Sedolo TAMEGNON

Réalisation
Eklou Kodjo AMAGLO
Aimée AGBO

Comité de relecture
Têvi TETE BENISSAN
Jacob MONDEDJI
Félicité SOADJEDE

Copyright Conseil National du Patronat du Togo 2026

ESPACE PUBLICITAIRE

**POUR TOUTES RESERVATIONS CONTACTEZ LE
SERVICE COMMUNICATION DU CNP-TOGO**

22558055/79603285